

Changement des horaires de souscription et de rachat

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 aout 2008
Siège social : Rue Hédi Nouria -Tunis

La POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT informe ses actionnaires et le public que les horaires de souscription et de rachat sont fixés du lundi au vendredi de 08h00 à 15h00.